

JIM

N°185
JOURNAL
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES
D'ANNEMASSE
janvier-février 2020

Annemasse, ville durable

HABITER

**Démarches
du quotidien :
pourquoi ne
pas les faire
en ligne ?**

TRAVAILLER | CIRCULER

Tram : tous vigilants !

VIVRE ENSEMBLE

**Grande collecte
d'archives autour
de la 1^{ère} et 2^{nde}
Guerre mondiale**

ON SORT

- CINÉMOM'**
du 22 février au 6 mars
- JOURNÉE DE L'HUMOUR**
15 février
- FORUM DES FORMATIONS
SUPÉRIEURES**
13 février

 **ANNEMASSE**
à vivre ensemble

www.annemasse.fr



INFOS PRATIQUES

LES PERMANENCES DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

- tous les samedis | de 11 h à 12 h | Hôtel de Ville
- et les mercredis matins | de 10 h 30 à 12 h | local du service municipal au centre commercial du Perrier

LES PERMANENCES DES ÉLUS DU GROUPE ANNEMASSE GROUPE INDÉPENDANT ET RÉPUBLICAIN (A-GIR)

De 10 h à 13 h le premier samedi du mois | Hôtel de Ville

LES PERMANENCES DES ÉLUS DU GROUPE ANNEMASSE BLEU MARINE

Tous les samedis de 9 h à 10 h | Hôtel de Ville

HÔTEL DE VILLE 04 50 95 07 00 |

www.annemasse.fr |  Annemasse - Officiel |  Clic Annemasse

HEURES D'OUVERTURE : les lundi, mercredi & jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h | le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h | le vendredi de 9 h à 17 h sans interruption | le samedi de 9 h à 12 h

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL | 04 50 95 07 07 | centralisation.demandes@annemasse.fr

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE |

- tranquillite.publique@annemasse.fr
- Médiateurs 04 50 92 16 16
- Police municipale 04 50 87 04 80

ÉDUCATION | 04 50 95 07 33 | education@annemasse.fr

VIE PUBLIQUE | 04 50 95 07 00 |

- etatcivil@annemasse.fr
- pieces.identite@annemasse.fr
- reglementation.generale@annemasse.fr

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC | occupation.domaine.public@annemasse.fr | 04 50 95 07 41 | 04 50 95 07 42

ÉCONOMIE | 04 50 95 07 56 | conomie@annemasse.fr

CENTRE INFORMATION PETITE ENFANCE | 04 50 84 23 10 | info.petite.enfance@annemasse.fr

SERVICE MAINTIEN A DOMICILE | 04 50 84 23 06 | cr.colette-belleville@annemasse.fr

BIBLIOTHÈQUES |

- Pierre Goy | 04 50 95 89 09
- Jeunesse Perrier | 04 50 37 74 12
- Jeunesse Romagny | 04 50 38 97 04

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE D'ANNEMASSE | 04 50 84 23 20

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DU GENEVOIS | 04 50 37 21 89

CHÂTEAU ROUGE | 04 50 43 24 24 (Billetterie)

VILLA DU PARC CENTRE D'ART CONTEMPORAIN | 04 50 38 84 61

COMPLEXE MARTIN LUTHER KING | 04 50 87 12 83

MJC CENTRE | 04 50 92 10 20

MJC ROMAGNY | 04 50 92 64 97

SERVICE DES SPORTS | 04 50 84 59 17 | 04 50 84 59 10

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS | 04 50 92 87 45

ANNEMASSE AGGLO 04 50 87 83 00 | www.annemasse-agglo.fr

SERVICE GESTION DES DÉCHETS | 04 50 87 88 88 | infotri@annemasse-agglo.fr | www.mieuxtrier.fr

ANNEMASSE TOURISME | 04 50 95 07 10 | www.annemasse-tourisme.com

BUS TAC | 0800 1000 74 | 04 50 38 55 55 | www.reseau-tac.fr

PERMANENCE MÉDICO SOCIALE DU PERRIER | 04 50 33 51 15

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES | 0820 25 74 10

MISSION LOCALE | 04 50 95 20 50

PÔLE EMPLOI | 3949

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT | 04 50 84 06 70

POLICE SECOURS | 17

SAMU | 15

POMPIERS | 18

POLICE NATIONALE | 04 50 95 44 50

POLICE MUNICIPALE | 04 50 87 04 80

GENDARMERIE | 04 50 92 11 66

PHARMACIES DE GARDE | 3237

CENTRE HOSPITALIER ALPES LÉMAN | 04 50 82 20 00 | www.ch-alpes-leman.fr

HÔPITAL PRIVÉ PAYS DE SAVOIE | 0 826 300 074

DONS DE SANG, PLASMA, PLAQUETTES | 04 50 87 69 70 | dondesang.efs.sante.fr

ALLÔ ENFANCE MALTRAITÉE | 119 *

ACCUEIL DES SANS-ABRI | 115 *

CENTRE ANTIPOISON | 04 72 11 69 11

SIDA / INFO-SERVICE | 0800 840 800*
* appel gratuit et anonyme

JIM N°185 JANVIER FÉVRIER JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Publication bimestrielle éditée par le service communication. Imprimé sur du papier écocertifié n° PEFC/10-31-1327, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Directeur de la publication: Christian Dupessey | Rédacteur en chef: Mathieu Bilavarn | Rédaction service communication: Mélina Monteiro-Chaduc, Flora Soubras, Elisa-May Caffarel, Virginie Deméautis |

Mise en page: Kalistene Anney | Impression: Estimprim | Photos: services municipaux (sauf mentions indiquées) | Dépôt légal: Janvier 2020 | Tirage: 20 500 exemplaires.

SOMMAIRE



03 ÉDITO

DOSSIER04 **Annemasse,
ville durable****INTERACTIONS**09 • Droit de suite
• Décidé en Conseil municipal
• Agenda citoyen10 **TRIBUNES****HABITER**12 Démarches du quotidien :
pourquoi ne pas les faire
en ligne ?**GRANDIR**

14 Au sport les enfants !

TRAVAILLER CIRCULER

16 Tram : tous vigilants !

VIVRE ENSEMBLE18 Grande collecte d'archives
autour de la 1^{ère} et 2^{nde}
Guerre mondiale**A FAIRE
EN JANVIER-FÉVRIER**

21 C'est pas sérieux ?! »

23 Du 22 février au
6 mars, CinéMôm
est de retour !

© Photo Benoist

“Historique !”

C'était un titre de la Tribune de Genève. En inaugurant le tram et le Léman express nous avons, les 14 et 15 décembre derniers, vécu des moments tout simplement exceptionnels. Nous avons croisé des centaines de sourires remerciant tous ceux qui ont œuvré à cette révolution de la mobilité.

En effet, plus rien ne sera jamais pareil. Une autre ville, une autre agglomération sont nées sous nos yeux. Chaque jour, désormais, des milliers de transfrontaliers vont franchir la frontière sans même s'en rendre compte. Que de temps et d'argent économisés ! Que de stress et de pollution dans les embouteillages en moins ! Des Genevois vont venir à Annemasse au restaurant ou au spectacle en quelques minutes. Des Annemassiens iront vivre les illuminations dans la vieille ville de Genève et pourront rentrer tard le soir.

Quel magnifique signe d'ouverture et de réalisme pour notre région, le Grand Genève. A l'heure du Brexit, Genevois, Haut-savoyards et Gessiens prouvent que de grandes choses peuvent être réalisées au-delà des frontières, non par de grands discours mais tout simplement par un aménagement du territoire en commun. Un nouvel art de vivre la Ville, l'Agglo ; le Grand Genève est né !

C'est toute la noblesse de la politique d'œuvrer pour améliorer durablement la qualité de vie des habitants. Remercions ici tous les élus et les techniciens, passés et présents, qui ont œuvré à leur réussite. Mais ces aménagements ne sont pas une fin mais une belle étape dans la construction d'une grande région. Quelle image positive pour Annemasse, ville pleine d'avenir !

Je souhaite à tous une très bonne année 2020.

CHRISTIAN DUPESSEY,

Maire d'Annemasse, Président d'Annemasse Agglo

0
pesticide
utilisé par
LE SERVICE DES
PARCS ET JARDINS
DEPUIS 2014

Bientôt
4
composteurs
publics
À ANNEMASSE

Environ
7 km
de liaisons
piétonnes

SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ à destination des habitants



Envie de composter
vos déchets organiques
sur ce site de compostage ?
Contactez les ambassadeurs
du tri d'Annemasse Agglo
pour avoir accès aux composteurs :
04 50 87 88 88
infotri@annemasse-agglo.fr

SITE DE
COMPOSTAGE PARTAGÉ

Annemasse, ville durable

Développement durable : penser local et collectif

Annemasse est une ville en croissance qui accueille chaque année de nouveaux habitants. Mais c'est aussi une ville dont le développement est pensé durable afin d'offrir un avenir et un environnement de qualité aux générations futures.

La transition écologique se mène aussi à l'échelle locale. Ressources naturelles préservées, biodiversité, mobilité, gestion des déchets... Le développement durable se pense à travers de multiples aspects. Il s'agit d'une part de redonner sa place à la nature en ville. Abords du tramway, placette de l'Hôtel de Ville, avenue du Giffre ou encore parvis de la gare... Chaque nouvel aménagement est, autant que possible, synonyme de nouvelles plantations. En complément des parcs et espaces naturels, les jardins familiaux et le dispositif « Permis de jardiner » offrent aux citoyens la possibilité de cultiver la terre sur une parcelle de verdure. « *Il s'agit aussi d'espaces non-construits, ce qui va dans le sens de la végétalisation de la ville* » explique Mylène Saillet Raphoz, conseillère municipale déléguée au développement durable. La préservation de la ressource en eau est elle aussi une problématique majeure, intégrée dans la réflexion de plusieurs projets en cours. Le plus emblématique est sans doute la réouverture de la Géline (ruisseau rendu souterrain depuis plus de 40 ans) ; un projet d'ailleurs lui-même ancré dans la réalisation de l'Ecoquartier de Château Rouge qui promeut une nouvelle façon d'habiter en réduisant au maximum l'empreinte écologique des bâtiments. D'autre part, développement durable rime évidemment avec évolution des mobilités. Transports en commun et mobilités douces sont ainsi développés en alternative aux déplacements en voiture. On pense bien sûr au tramway, au Léman Express et à la voie verte. Un réseau de liaisons piétonnes se met également en place. Elles permettent de relier chaque quartier au centre-ville et aux espaces verts via des itinéraires agréables. « *Nous sommes une ville de courtes distances, idéale pour la marche* » rappelle Mylène Saillet Raphoz.

L'AFFAIRE DE TOUS

« Avec le Conseil de Développement Durable (CDD), la Ville a fait appel aux citoyens. Elle a pris l'initiative de les réunir, de les faire réfléchir ensemble à des pratiques éco-responsables » explique Mylène Saillet Raphoz, « Elle les a ensuite accompagnés pour la concrétisation de leurs idées ». La transition écologique doit se mener collectivement. Réfléchir ensemble pour faire évoluer nos pratiques et nos modes de vie est aujourd'hui indispensable. Les sites de compostage, les « Permis de jardiner » ou encore l'installation de bains d'oiseaux sont des exemples de projets imaginés par les habitants lors du CDD. Les Forums de quartiers, ainsi que le Conseil citoyen sont également des instances de participation citoyenne pouvant faire émerger des actions en matière de développement durable.

Si tout le monde ne souhaite pas se mobiliser, chacun devrait se sentir concerné. Pour les collectivités, il s'agit donc aussi de sensibiliser à des comportements plus vertueux, notamment en termes de gestion des déchets : campagnes d'affichage, distributions de cendriers de poches, gobelets réutilisables lors de manifestations... La sensibilisation passe aussi par le biais d'événements et d'animations, telles que Les Nuits de l'éco (organisées deux fois par an), ou la semaine du développement durable (organisée en juin 2019 à l'initiative du CDD et portée par des collégiens). Aussi, des « *nettoyages citoyens* » se déroulent ponctuellement, impulsés par la Ville, par les citoyens eux-mêmes ou encore par des écoliers. « *L'objectif est d'encourager ce type d'initiative citoyenne, qui a valeur d'exemple pour l'ensemble de nos habitants. C'est un formidable relais pour nos services municipaux.* » affirme Mylène Saillet Raphoz.



Construire la ville de demain

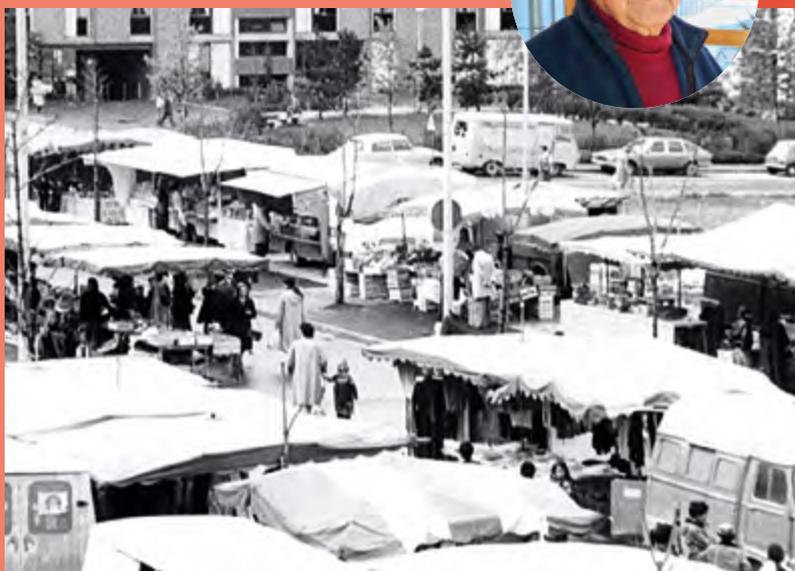
Dès la fin des années 90, Annemasse a affirmé sa volonté de prendre en compte le développement durable dans les services municipaux. L'adoption de l'Agenda 21 en 2005, premier en Haute-Savoie, a été le point de départ de cette démarche. Aujourd'hui, les actions sont multiples pour gérer la ville de manière responsable.

VÉGÉTALISER DE MANIÈRE RAISONNÉE

Le retour de la nature en ville est plébiscité par tous. Mais à Annemasse, la végétalisation des espaces est étudiée de près : planter se réfléchit ! Récemment, en mai 2019, la Ville a été récompensée par l'obtention du label « Ville zéro pesticide ». La réflexion pour diminuer les pesticides a été engagée dès 2008, afin de préserver la santé des agents et des habitants. La démarche visait également à préserver la biodiversité en ville et la qualité des eaux. Cette action a été renforcée en 2014 par la signature de

la charte « Zéro pesticide dans nos villes et villages ». L'arrosage fait lui aussi l'objet d'une attention particulière. Des sondes tensiométriques permettent ainsi de connaître la juste quantité d'eau dont l'arbre à besoin pour ne pas arroser plus que nécessaire. Le choix des plantes est également un aspect réfléchi. Des essences locales et diversifiées sont ainsi privilégiées pour maintenir un équilibre entre les espèces et favoriser le bien-être de la faune et des insectes. Le nouveau parc Clemenceau est notamment un bel exemple de biodiversité végétale. Il intègre en outre une composante

JE ME SOUVIENS...
DANS LES ANNÉES 70



« QUAND J'ALLAIS AU MARCHÉ, ON VOYAIT LES LÉGUMES SANS EMBALLAGES ET SANS SACS DANS NOS PANIERS. POURQUOI NE PAS RETROUVER CETTE SIMPLICITÉ ? MOINS DE SACS, MOINS DE DÉCHETS À RECYCLER ! ».

MARGUERITE C., 78 ans

écologique intéressante avec la dés-imperméabilisation des sols et la création de reliefs permettant le stockage et l'infiltration des eaux pluviales.

GÉRER SES DÉCHETS

Trier ses déchets est un geste du quotidien qui n'a pas toujours sonné comme une évidence, mais qui tend heureusement à se généraliser. Pour faciliter l'adoption de cette bonne habitude, Annemasse Agglo met à disposition des habitants de l'agglomération des bacs de tri sélectif et des points d'apports volontaires. Les équipements publics où il y a beaucoup de passage sont aussi peu à peu équipés de conteneurs à tri. C'est notamment le cas de la Maison des Sports, où les bouteilles et canettes sont consommées en quantités importantes. Outre le tri, l'enjeu est surtout de réduire considérablement nos déchets, voire de tendre vers le « zéro déchet ». Dans cette démarche, des macarons de vitrines seront distribués prochainement aux commerçants sensibilisés à l'acceptation de contenants privés réutilisables par le collectif Citoyens pour le Climat. De plus, des sites de compostage publics et partagés sont progressivement mis en place depuis 2018, à l'initiative du Conseil de Développement Durable. Les sites actuels du parc Montessuit et de la MJC site Centre seront bientôt complétés par un site au parc Olympe de Gougues et un site au parc Clemenceau. Annemasse Agglo propose aussi la vente de composteurs individuels ; ainsi que des kits « zéro déchet » composés d'objets réutilisables.

OPTIMISER L'ÉNERGIE

Chacun doit désormais remettre en question sa consommation d'énergie, à titre individuel ou collectif. Dans un souci à la fois environnemental et budgétaire, une politique de renouvellement des équipements d'éclairage public a été engagée depuis 2009. Les ampoules sont progressivement remplacées par des LED, et des lampadaires avec abaissement lumineux ont été mis en place afin de diriger la lumière là où elle est nécessaire. Annemasse a poussé plus loin la démarche en 2017 : pour réduire l'impact néfaste de la pollution lumineuse sur la santé humaine et sur la faune, l'extinction nocturne de l'éclairage public a été mis en place sur certains secteurs. « *Les extinctions sont privilégiées le long des espaces verts, publics ou privés, qui représentent pour la faune et la flore des habitats à préserver, ainsi que des lieux de passages pour se nourrir ou se reproduire* » explique Isabelle Chatiliez, responsable du service Environnement. C'est notamment le cas des bords d'Arve. Le déploiement se fait de manière progressive par des phases préalables de test. L'extinction a été adoptée de manière définitive sur quatre secteurs, de minuit à 5h du matin. La mise en place d'une phase de test est à l'étude sur le secteur du Vernand.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Le service Parcs et Jardins, en plus de ses compétences horticoles et paysagères, place au

Le développement durable en chiffres

203 parcelles de jardins familiaux + 19 livrées au printemps 2020



9 permis de jardiner, avec 18 jardiniers référents



30 nichoirs

4 hôtels à insectes
5 ruches municipales

65 h d'espaces verts
200 espèces de végétaux aux côteaux du Vernand



3 vergers : parcs du Vernand, O. de Gougues et Valeury
5 sites en fauchage raisonné : Vernand, Planet, Gavilles, Valeury et Collonges

28 km

de parcours cyclables sur le linéaire global de la ville (107 km)



1 000 tonnes d'émissions de CO² en moins par an avec l'arrivée du Tram



120 points d'apport volontaire sur l'agglomération, 34 à Annemasse



70% d'avis favorables à l'extinction nocturne*



11 boîtes de collecte de stylos usagés dans les CLAE et structures publiques.**



6 nettoyages citoyens organisés depuis 2017



25 collégiens impliqués dans la semaine du développement durable en juin 2019

2600 m³ d'eau économisés sur le stade Jeantet depuis la pose de sondes tensiométriques en 2017



* Sondage réalisé auprès de la population suite aux premiers tests d'extinction, en août et septembre 2017.

** L'association PRESEDYS les fait recycler contre rémunération, puis fournit ensuite du matériel informatique adéquat à des enfants atteints de troubles DYS.

cœur de ses préoccupations le maintien de la biodiversité. Une richesse prise en compte dans les tâches quotidiennes des jardiniers. De multiples actions ont été mises en place pour favoriser la sauvegarde des espèces animales et végétales : installation de mangeoires et nichoirs, d'hôtels à insectes ; arrêt des tailles pendant les périodes de nidification ; bois mort laissé en place ; réhabilitation de zones humides ; sans oublier la création de vergers et de ruchers municipaux. De plus, des zones sont volontairement moins entretenues (moins de tonte notamment) afin de conserver des lieux favorables à la flore sauvage, aux insectes et à la petite faune. Particulièrement riches en terme de biodiversité animale et végétale, les côteaux du Vernand sont labellisés « Refuge LPO » (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et « Espace Naturel Sensible ». Sur 5 ha, on y trouve notamment le crapaud à ventre jaune (espèce protégée au niveau européen), ainsi que plus de 200 espèces de végétaux. Chaque année, une visite et des animations nature y sont organisées.

LES ENFANTS, CITOYENS RESPONSABLES DE DEMAIN

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous empruntons celle de nos enfants. » disait

l'écrivain Wendell Berry. Leur inculquer le respect de celle-ci est donc essentiel. C'est pourquoi les actions de sensibilisation en direction des enfants sont nombreuses, notamment dans les CLAE. Les pauses méridiennes sont par exemples complétées d'activités dont la thématique de l'année scolaire 2019/2020 porte sur le développement durable. Déchets, eau, air, végétaux... plusieurs sujets sont abordés au fil de l'année. Le CLAE Bois Livron a par ailleurs organisé des ateliers sur le thème des déchets et du recyclage, complétés par une sortie nettoyage de quartier en guise de dernière séance. Le CLAE Camille Claudel dispose quant à lui depuis 2013 d'un jardin nommé « outoupouss » qui fait le bonheur des enfants de 3 à 11 ans. Lieu d'éveil, d'échange et d'apprentissage, ce jardin leur permet d'appréhender la terre, les graines, la pousse des fleurs, des fruits et légumes, les insectes... Il accueille également les séances de coloriage et de lectures de comptes. L'objectif est bien sûr de renforcer le rapport des enfants à la nature, de les sensibiliser au respect du monde végétal et animal. Et les autres CLAE de la Ville en ont pris de la graine, puisque de nouveaux projets de jardins s'apprêtent à fleurir.

? TROIS QUESTIONS À...



MYLÈNE SAILLET RAPHOZ,
Conseillère municipale
déléguée au développement
durable.

La ville est-elle le lieu du développement durable ?

Pourquoi habitons-nous en ville ? Pour la proximité des services, de l'emploi, de la convivialité sociale... En habitant en ville, nous minimisons nos trajets. Les transports en commun et les déplacements doux permettent de limiter notre empreinte carbone et de préserver la qualité de l'air.

Mais ce n'est pas suffisant. La ville doit répondre à d'autres objectifs pour être durable. La qualité de vie urbaine, c'est un équilibre difficile entre la densité de l'habitat et la naturalité. À mesure que la ville grandit, elle doit être de plus en plus végétale, pour sa résilience face au réchauffement climatique et pour la préservation de sa biodiversité locale. L'objectif d'une ville aujourd'hui, c'est aussi de préserver autour d'elle la terre avec l'agriculture et les grands espaces naturels. Alors oui, la ville est nécessairement durable si elle continue à tendre vers cette harmonie.

Concrètement, à quoi va ressembler l'Ecoquartier de Château Rouge ?

La volonté est de garder une identité verte dans cette partie de la ville, avec un parc ouvert à tous et traversant. Les vues des grands paysages qui entourent notre ville seront favorisées. L'eau sera présente avec le

ruisseau de la Géline qui apportera de la fraîcheur lors de pics de chaleur. Les constructions seront écologiques, peut-être avec du bois ou des matériaux recyclés. Le cheminement piéton est aussi un élément important car il reliera le centre-ville au centre du Perrier. Et bien entendu, le tram, dans sa deuxième phase, s'arrêtera juste devant ! La concertation des habitants est intégrée tout au long de la création de ce nouveau quartier.

Comptez-vous pousser plus loin cette démarche de ville éco-responsable ?

Bien sûr, nous devons continuer à limiter notre impact en le prenant en compte toujours davantage dans l'organisation de la ville. Le travail sur la mobilité qui a été effectué va être poursuivi : la ville de demain sera piétonne et à vélo, c'est la prochaine étape. En matière de déchets, nous allons accélérer la réduction à la source en continuant le compostage, en choisissant de favoriser le zéro déchet. Le développement des énergies renouvelables est à l'étude à l'échelle de l'Agglomération. Toutes ces réflexions ont en ligne de mire la neutralité carbone. La Ville doit pouvoir absorber ce qu'elle produit en CO₂. Mais tout cela doit se faire avec l'implication croissante des habitants qui voudront participer à cet avenir ensemble.



DROIT DE SUITE

TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS (TBI)

Les TBI ont remplacé les tableaux blancs classiques dans les classes. Les bénéfices sont très positifs sur la concentration des enfants : en tant que supports numériques, ils permettent de diriger l'attention

du groupe très rapidement vers le tableau. Les TBI sont utilisés quotidiennement dans de nombreuses disciplines. On peut par exemple représenter une droite graduée en mathématiques, corriger une dictée en français, observer une œuvre en arts visuels et zoomer sur des détails, travailler sur des séquences interactives en anglais, ou visualiser une vidéo pour avoir quelques explications sur le prochain test de natation.

DÉCIDÉ EN CONSEIL MUNICIPAL

LE 21 NOVEMBRE 2019.

● DÉVELOPPEMENT DURABLE : Suite au succès des deux sites de compostage partagé au parc Montessuit et à la MJC Centre, la Ville soutient d'autres initiatives citoyennes de création de nouveaux sites, comme prochainement aux parcs Olympe de Gouges et Clemenceau. Une convention type définit le rôle et les engagements de chaque partie (Annemasse Agglo, l'association « Compost et Compagnie 74 » et la Ville).

● GRANDS PROJETS : Dans le cadre de la création de la ZAC Etoile Annemasse-Genève, la Ville a approuvé le dossier de réalisation du Programme des Equipements Publics (espaces publics, espaces verts, voie verte...)

● SPORT : Annemasse Volley 74, la Foulée d'Annemasse, le Rugby Club d'Annemasse et Annemasse Basket bénéficieront d'une subvention annuelle pour le financement d'un poste d'éducateur sportif à mi-temps.

● JEUNESSE : Pour partir en séjour de vacances durant l'été, les enfants annemassiens de 6 à 18 ans peuvent bénéficier des bons vacances, remis aux associations organisatrices. La Ville leur a accordé une subvention de 3 860 €.

● CULTURE : Afin de préparer l'ouverture de la Bulle en février 2020 (bibliothèque et ludothèque), la Ville accorde une subvention d'aide au démarrage de 22 500 € à l'Association Lémandragore, professionnelle de la ludothèque.



Retrouvez les retours des conseils municipaux sur la page Facebook Annemasse Officiel



Retrouvez tous les comptes-rendus des rencontres « Parlez-nous franchement » et des Forums de quartier sur notre site internet www.annemasse.fr, rubrique Participation citoyenne.

AGENDA CITOYEN

30.01
18h30

Conseil municipal
| Salle du Conseil
à l'Hôtel de Ville.

27.02
18h30

Conseil municipal
| Salle du Conseil
à l'Hôtel de Ville.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

ANNEMASSE ENSEMBLE

UN ENGAGEMENT PERMANENT

Annemasse est une ville-centre qui rayonne dans une agglomération de 12 communes, forte d'environ 100 000 habitants. Elle le fait bien sûr au sein d'Annemasse Agglo que préside son Maire. Cette présidence est une reconnaissance du rôle moteur de notre Ville et de ses élus pour porter les grands projets et impulser une politique progressiste qui n'oublie personne. C'est ce même rôle que mène vos élus au sein de trois syndicats intercommunaux en charge de politiques d'intérêt général. Le Syndicat Mixte du Salève d'abord, créé en 1994, qui regroupe 19 communes dont la nôtre et la Communauté de communes Arve et Salève. Ces collectivités agissent pour concilier la préservation des paysages, du patrimoine et de la nature du Salève avec sa vocation d'espace de loisirs et de détente pour les cinq cent mille personnes qui vivent à son pied. Ce Syndicat mène ainsi des actions protégeant le patrimoine naturel,

culturel et les paysages s'appuyant sur des directives de protection et de mise en valeur des paysages. Il sensibilise au développement durable, notamment par des actions dans le cadre de contrat territorial « espaces naturels sensibles » avec le Département. Il valorise le Salève comme poumon vert « nature » pour la population de proximité : création, balisage et entretien des sentiers de randonnée pédestre et VTT, aménagement d'aires de stationnement paysagées et de pique-nique, installation de tables d'orientation et de panneaux thématiques.

Son but est aussi d'assurer la pérennité de l'activité agricole de pastoralisme sur les alpages sommitaux : création d'une association foncière pastorale, mise en place d'un Plan Pastoral Territorial. Le financement vient des communes, celles qui touchent le Salève paient plus que les plus éloignées, et en fonction du nombre d'habitants. Annemasse est le premier contributeur du syndicat avec plus de 118 000 € par an. Il se réunit lors de comités syndicaux où Annemasse y possède une vice-

présidence, assurée par Maryline Bouché. Il faut ajouter que le syndicat gère la Maison du Salève qui propose une exposition permanente, une temporaire, une écho-boutique et de nombreuses animations, sur place ou sur le terrain, pour découvrir le patrimoine naturel et culturel. Elle accueille 13 000 personnes par an, des scolaires surtout mais pas seulement.

Le Syndicat Intercommunal pour la Gestion des Terrains d'Accueil (SIGETA) ensuite, créé en 1991, est lui né de la volonté de Communes et de Communautés de Communes de remplir les obligations portant sur l'habitat et sur l'accueil des gens du voyage. Actuellement, cinq Communautés de Communes sont actuellement adhérentes : Annemasse-les Voirons-Agglomération, la Communauté de Communes Arve et Salève, la Communauté de Communes du Genevois, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et la Communauté de Communes Usses et Rhône. Ce périmètre représente près de 200 000 habitants.

Cette mission d'accueil des gens du voyage ↗

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

ANNEMASSE POUR TOUS

Texte non parvenu.

GROUPE A-GIR

(Annemasse - Groupe Indépendant et Républicain)

LE TRAIN ARRIVE, PRENEZ VOS VÉLOS ET VOS TROTTINETTES ÉLECTRIQUES !

Parce que toutes les belles histoires en France finissent toujours par des déconvenues, celle du train qui fait son retour en force en ce début du XXI^e siècle s'inscrit dans cette longue tradition.

Le CEVA-LÉMAN EXPRES est là, et le tram aussi. Pour la première fois dans la réalité, l'idée d'un espace géographique commun au-delà de la frontière, quitte le ciel des idées pour atterrir dans le concret du quotidien. Des milliers d'usagers emprunteront ces moyens de locomotion. Tandis que d'autres devront poursuivre leurs périples journaliers dans les bouchons, avant d'être convertis à la nouvelle religion.

Mais pour les heureux du Léman express, du tram, du vivre ensemble serrés comme les sardines des transports parisiens, ce n'est que le début de l'histoire. Viennent les grèves, les blocages, de ce côté-ci de la frontière. De l'autre c'est toujours le nirvana de la fluidité pas vrai ? D'un seul coup d'un seul les voilà otages de la belle machinerie multi modale. Les voilà à la peine.

Reste donc le vélo. Votre seul moyen de transport autonome, non taxé, non vilipendé, doux comme un agneau du premier jour. Vous voilà sauvés. Pédalez.

Caroline Duret-Nasr & Jean-Pierre Benoist

est ainsi assurée afin d'éviter et/ou de limiter les occupations illicites de terrains privés ou publics par les gens du voyage. Afin d'honorer ses obligations, le SIGETA a construit et gère trois aires d'accueil permanentes pour les gens du voyage situées à Annemasse, Reignier et à Viry. L'emplacement est facturé 3,50 euros par jour les 5 premiers mois. Les consommations d'eau et d'électricité sont ainsi refacturées aux usagers en fonction de leur exacte consommation. De plus, le SIGETA est chargé de mettre en place et d'administrer les aires de grand passage destinées à recevoir des convois de plus de 100 caravanes durant la saison estivale. Le SIGETA se positionne également en qualité de conseiller technique aux côtés des communes. Enfin, Annemasse est active au sein du Syndicat Mixte de l'Arve et de ses affluents (SM3A). En 1995, les communes riveraines se sont regroupées afin de mener des actions cohérentes d'amont en aval. La qualité des eaux a été au cœur de nombreuses démarches et les cheminements en bordure

progressivement aménagés. Du Mont-Blanc à Genève et sur 107 km, l'Arve, cette rivière torrentielle, a façonné sa vallée. Comme ses affluents, nombreux : Giffre, Borne... et sur notre territoire d'agglomération, la Menoge, le Foron du Genevois, la Géline. Le SM3A est aussi impliqué sur la question des ressources en eau souterraine. La loi Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) a donné clairement ces compétences au « bloc communal » (Communes et Agglo). Tout le bassin versant de l'Arve est maintenant fédéré dans le SM3A. La taxe Gemapi (sur vos impôts locaux, en tant que locataire et/ou en tant que propriétaire + entreprises) est prélevée. C'est en moyenne 16 euros par contribuable qui sont affectés à cette gestion pas seulement de l'Arve mais de l'ensemble de nos cours d'eau et des principales zones humides en préservant la qualité des milieux. La prévention des inondations reste une préoccupation forte : l'épisode de 2015 (pluies très importantes et

fonte des neiges) a contraint certains habitants d'Etrembières et de Gaillard à une évacuation. Les différents travaux menés en amont, sur l'Arve notamment, ont évité des dégâts bien supérieurs. Le SM3A est jugé ainsi exemplaire en France, notamment par son action préventive et écologique. Les bords d'Arve que notre Ville a progressivement reconquis et embellis sont de plus en plus utilisés pour le plaisir des promeneurs, des joggers, des vttistes et des rêveurs. Le SM3A est une structure essentielle pour le principal bassin hydrographique de Haute-Savoie ; Robert Burgniard est l'un des vice-présidents très actif. Être élu d'une ville-centre implique cet engagement fort et permanent dans ce type de syndicats. Ses élus sont écoutés et reconnus car ils savent accorder leurs compétences, l'intérêt général et celui de la Ville. Leur action, peu connue, est ici mise à juste titre en valeur.

Rejoignez nous :

 contact@annemasse-ensemble.fr - 07 68 90 59 56

ANNEMASSE, UNE VILLE À VIVRE

Nous espérons que vous avez passé d'excellentes fêtes de fin d'année. Cette période reste un moment privilégié pour retrouver les siens et oublier les ennuis du quotidien. Difficile alors de penser aux élections municipales de mars prochain. Et pourtant, dans à peu près 2 mois, il sera temps pour tous les électeurs annemassiens de se rendre aux urnes et élire leur maire et leurs nouveaux conseillers municipaux. Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales ! Vous appartenez à la communauté européenne ? Vous pouvez voter aux municipales ! Idem pour les commerçants et artisans présents au sein de cette ville depuis plus de 2 ans. Dès ce mois-ci, la liste Générations Annemasse conduite par Maxime Gaconnet, sera dévoilée en totalité et vous pourrez retrouver très rapidement, l'ensemble de nos propositions pour redynamiser notre ville, vous offrir un cadre de vie respectueux de l'environnement tout en vous assurant la sécurité nécessaire et souhaitée pour naviguer en toute quiétude en ville, que vous soyez piétons, cyclistes ou automobilistes.

Vous êtes impatients de nous rencontrer ? Poussez la porte de notre local de campagne, situé au 3 passage Jean Moulin à Annemasse.

Vous souhaitez rejoindre notre comité de soutien ? Adressez-nous un mail à contact@maxime-gaconnet.fr

L'alternance est à portée de bulletins.

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2020.

Pascale Mayca, Cuneyt Yesilyurt et Maxime Gaconnet

ANNEMASSE BLEU MARINE

Texte non parvenu.

Démarches du quotidien : pourquoi ne pas les faire en ligne ?

50
démarches
proposées
par jour

Depuis plusieurs années, la Ville s'est engagée dans un processus de dématérialisation de ses procédures. Le déploiement de votre Espace Citoyen, accessible depuis le site internet d'Annemasse, s'inscrit dans cette volonté de vous faciliter l'accès aux services.

À ce jour, le portail vous propose près de cinquante démarches regroupées en trois entités :

- **Un Espace Personnel**, concernant vos démarches du quotidien (demandes d'actes d'état civil, prise de rendez-vous, demandes de renseignement et signalement...);
- **Un Espace Famille** auquel vous pourrez accéder si vos enfants sont inscrits auprès de certains services de la commune (cantine, périscolaire ou CLAE) afin de réserver, modifier ou régler vos prestations ;
- **Un Espace Associations** où ont été regroupés les démarches et formulaires nécessaires à l'animation de ces structures, à l'organisation de manifestations ou aux demandes de subventions.

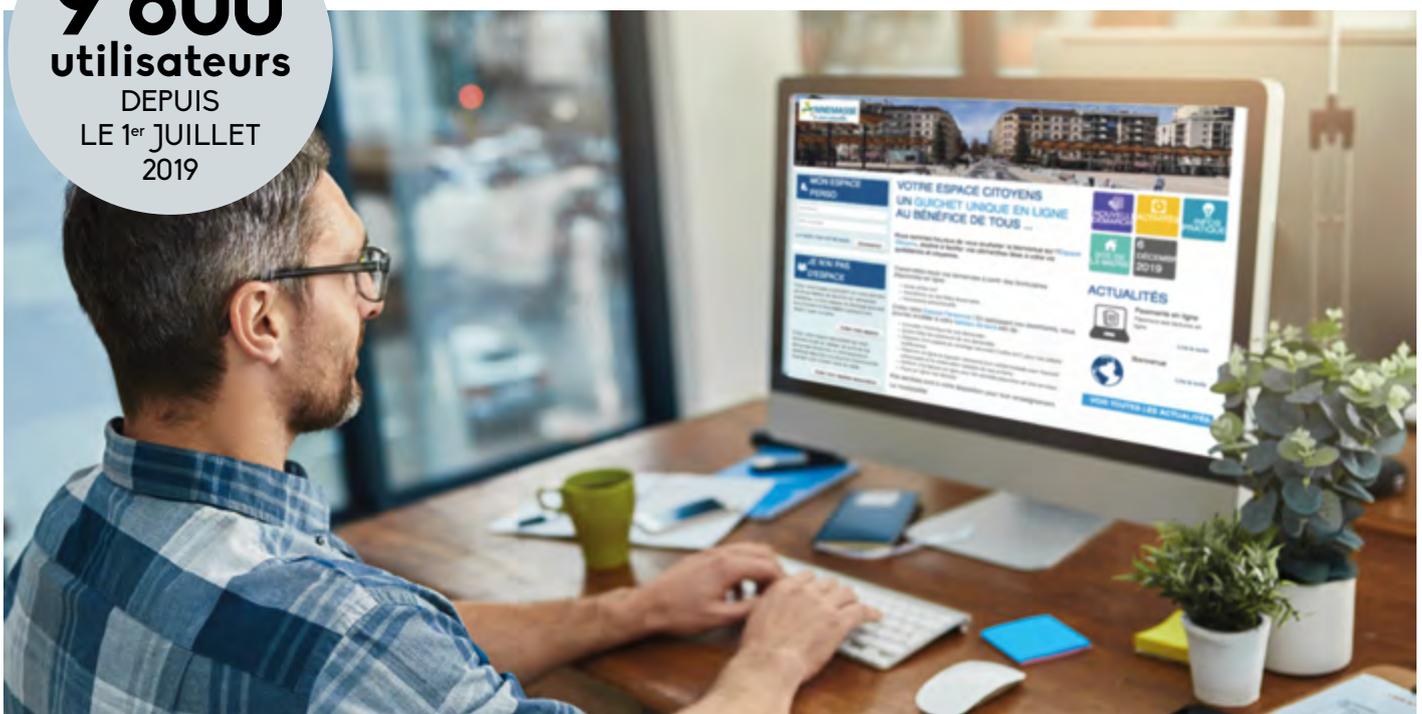
La création de votre compte ne prend qu'une dizaine de minutes, et vous permet de suivre l'ensemble de vos relations avec la commune. Il vous donne également accès à un « coffre-fort numérique » où vous pourrez stocker vos justificatifs les plus fréquemment utilisés et qui simplifiera considérablement la saisie de vos demandes.

L'administration et le développement de cette plateforme ont été confiés au service AQuaRel (Accueil, Qualité et Relations aux usagers) qui peut vous accompagner dans la découverte de cet outil. Une borne a été dédiée aux démarches « Famille » dans le hall de l'Hôtel de Ville. Les agents sont à votre écoute pour faire évoluer votre Espace Citoyen dans une logique de simplification de vos relations avec l'administration.

www.annemasse.fr/
www.espace-citoyens.net/annemasse/espace-citoyens/

15
services
DIRECTEMENT
ACCESSIBLES
DEPUIS L'ESPACE
CITOYEN

9 600
utilisateurs
DEPUIS
LE 1^{er} JUILLET
2019



Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 7 février 2020, pour pouvoir voter aux municipales des 15 et 22 mars. Si vous avez changé d'adresse, il vous faudra vous présenter en mairie pour effectuer les modifications muni d'un justificatif de domicile récent.

Service Réglementation Générale 04 50 95 07 63



70 litres

C'est la capacité de dix nouvelles corbeilles de rue de grande taille (35 l pour les corbeilles classiques).

Elles ont été installées dans les secteurs où les corbeilles étaient le plus rapidement remplies, tels que Chablais Parc, la place de l'Hôtel de Ville, la place du Jumelage, le parc Eugène Maitre et prochainement sur la place Libération.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPI)

Annemasse Agglo élabore un RLPI. Il fixera des règles pour la publicité et les enseignes sur l'ensemble des communes du territoire. Tous les documents du projet sont accessibles en Mairie avec un registre de concertation pour laisser vos remarques et sur www.annemasse-agglo.fr (Menu/actions projets/Aménager la ville).

rlpi@annemasse-agglo.fr



VOTRE QUESTION :

L'application Clic Annemasse est-elle vraiment utile ?

f JACQUES T.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU :

Mathieu Bilavarn,
Conseiller municipal en charge de la communication.

Clic Annemasse a été lancée en 2015 et c'était alors une première en Haute-Savoie. Elle a été téléchargée près de 2700 fois. C'est une mine d'informations sur les services municipaux, vos démarches administratives, les animations et les actualités de la ville, etc.

L'une des fonctionnalités les plus intéressantes est la possibilité de signaler très facilement une anomalie rencontrée sur l'espace public. L'application est de plus en plus utilisée, preuve de son utilité, et le nombre de signalements va croissant. Nous en avons reçu une centaine par mois en 2019 ! Les thèmes les plus récurrents concernent la propreté, les dépôts abusifs d'encombrants, l'état des chaussées et des trottoirs. Des soucis de mobilier urbain, de signalisation, de graffitis, d'espaces verts ou encore de chantiers sont aussi signalés. Vous pouvez également faire part de vos suggestions ou exprimer des félicitations !

Ces signalements spontanés constituent une aide précieuse pour nos équipes car les citoyens sont les premiers confrontés à ces désagréments. Outre Clic Annemasse, vous pouvez contacter le service techniques par téléphone au 04 50 95 07 07, par courriel centralisation.demandes@annemasse.fr ou via l'espace citoyen du site internet annemasse.fr

Posez-nous vos questions

rencontre courrier mail facebook

Au sport les enfants !

Si on vous dit, skier, rouler, pagayer, courir, marcher....à quoi pensez-vous ? Au sport, et à l'école des sports bien sûr !

390
inscriptions
à pouvoir les
mercredis
sur 2019/2020

Passerelle entre l'enseignement scolaire et les clubs sportifs, l'École municipale des sports propose différentes activités aux jeunes tout au long de l'année. Les contenus pédagogiques mis en place par les éducateurs sportifs contribuent au développement moteur des plus petits et permettent aux plus grands d'acquérir les bases spécifiques de chaque activité, en vue de les aider à choisir un sport.

En s'amusant, les Annemassiens scolarisés à l'école élémentaire peuvent découvrir et s'initier à différentes pratiques sportives adaptées au rythme des saisons, tout en profitant des infrastructures sportives et en admirant les paysages (lacs, montagnes, cascades...).

Vos enfants sont accueillis :

- les mercredis, en période scolaire, pendant quelques heures ou toute la journée selon l'activité choisie ;

- pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, toute la journée.

Les équipements sportifs sont prêtés gracieusement par le service des Sports (VTT, rollers, casque, protections, baudrier, raquettes...).

Un certificat médical de non contre-indication aux pratiques des activités multisports est obligatoire pour l'inscription. Le prix des activités est défini selon le calcul du quotient familial déterminé par le service « Régie Unique », en mairie.

Selon les places disponibles, les inscriptions pour les mercredis peuvent se faire tout au long de l'année.

Retenez les dates d'inscription aux prochains stages sportifs : mardis 4 février pour les vacances d'hiver, 31 mars pour celles de printemps et 2 juin pour celles d'été.

*🔥 Renseignements et inscriptions : service des sports à la Maison des Sports avenue Barbusse
Programme des activités sur www.annemasse.fr/au-quotidien/sport/ecole-municipale-des-sports.*

280
inscriptions
à pouvoir
pendant les
vacances scolaires
2019/2020

6
éducateurs
sportifs

Une **30**^{aine}
de disciplines
sportives proposées
(en montagne,
en vallée,
au lac...)



LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES DÉMARRENT...

- pour une première inscription à l'école maternelle : du 9 janvier au 7 février, au service Éducation situé à l'Hôtel de Ville ;
- pour une entrée en CP à l'école Marianne Cohn, Les Hutins ou La Fontaine : du 1^{er} mars au 17 avril, directement en ligne ou au service Éducation.

Pour tous les autres enfants, la ré-inscription à l'école est automatique.



© association Molaya

La robotique et la programmation à l'école

La Ville a fait l'acquisition de nouvelles ressources pédagogiques numériques, qui seront mises à disposition des écoles et des CLAE. Elles s'appellent « Thymio » et permettront aux enfants de découvrir l'univers de la robotique et d'apprendre la programmation informatique en classe et en périscolaire.

DES ATELIERS CUISINE INTER-GÉNÉRATIONNELS

Un mercredi par mois, les enfants du CLAE Saint-Exupéry prennent le bus pour rendre visite aux résidents de la maison de retraite Les Jardins du Mont-Blanc de Ville-la-Grand, et cuisiner avec eux. Ces après-midis conviviales favorisent le lien entre les générations, et permettent des échanges riches entre petits et grands.



VOTRE QUESTION : L'école des Hutins a été réaménagée... A quand la rénovation de l'école Jean Mermoz ?

LAURENT G.



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE :

Louiza Lounis,
Adjointe en charge de l'Éducation, de la Jeunesse et politique de prévention.

L'école Jean Mermoz fait partie des écoles les plus anciennes de la commune et rien qu'à ce titre elle a besoin d'être rénovée !

A cela s'ajoute le dynamisme démographique qui amène à chaque rentrée plus de 100 enfants supplémentaires.

Il est donc évident qu'en plus du projet d'une nouvelle école d'ici 2024, nous rénovons et agrandissons les écoles existantes. C'est au tour de l'école J. Mermoz. Deux phases de travaux sont prévues, l'une en maternelle (en cours et jusqu'en mars 2021) et l'autre en élémentaire (d'avril 2021 à janvier 2022).

Grâce à ces travaux le groupe scolaire gagnera 9 classes afin de répondre à l'augmentation des effectifs ; ce qui fera un total de 32 classes.

On profitera de cette rénovation pour agrandir le CLAE et augmenter nos capacités d'accueil en périscolaire (mercredis et vacances).

La cour offrira aux enfants un espace de 150m² avec des nouveaux jeux qui permettront à chacun de profiter de la récréation.

Pour faciliter les déplacements des familles l'espace piéton entre la maternelle et l'élémentaire sera plus arboré, végétalisé et sécurisé.

Ainsi, la Ville réaffirme sa volonté d'offrir à tous les enfants et aux équipes enseignantes des conditions d'apprentissage confortables et sécurisantes, le tout dans une démarche écologique.

Posez-nous vos questions

rencontre courrier @ mail facebook



LE TRAM
A TOUJOURS
LA PRIORITÉ !

12
carrefours
TRAVERSÉS
PAR LE TRAM

14 m
pour s'arrêter
À UNE VITESSE
DE 30 KM/H
(CONTRE 2,5 M
EN VOITURE)

135 €
d'amende
POUR STATIONNEMENT
GÉNANT SUR
LA VOIE TRAM

Tram : tous vigilants !

Ding ding ding... « Dégagez le passage ! ». Depuis le 14 décembre, le tram Annemasse-Genève est en circulation. Piétons, cyclistes et automobilistes, doivent faire preuve de vigilance pour éviter les accidents. Voici donc un petit rappel des nouvelles habitudes à prendre pour les « non-usagers » du tram.

Le tram simplifie les trajets entre Annemasse et Genève, en passant par Ambilly et Gaillard. Nombreux sont ceux qui l'attendaient avec impatience. Si les futurs passagers se sont préparés aux changements accompagnant son arrivée, les autres usagers n'ont en revanche pas forcément réalisé que ce nouveau mode de transport viendrait modifier quelque peu leurs propres habitudes.

PIÉTONS

Afin de garder un espace ouvert, il n'existe pas de séparation entre les voies de circulation du tram et le reste de l'espace public. La sonnerie caractéristique du tram ne manquera pas de retentir au moindre

obstacle s'approchant de sa voie. Néanmoins, une vigilance accrue de la part des piétons est indispensable pour éviter tout risque d'accident. A chaque zone de rencontre et arrêt de tram, pensez donc bien à vérifier de chaque côté de la rue qu'un tram n'est pas en approche (un réflexe très certainement déjà adopté pour les voitures !).

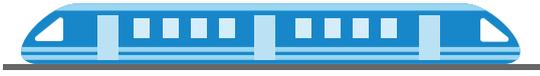
AUTOMOBILISTES ET CYCLISTES

Là aussi, la plus grande attention est nécessaire. Les zones de rencontre sont pour certaines régulées par des feux de signalisation, mais ce n'est pas le cas lorsque la visibilité est jugée suffisante. Veillez donc toujours à ce que la voie soit libre avant de vous engager et à ne pas gêner le passage du tram sur sa voie. Sachez également que c'est toujours le tram qui a la priorité, sa capacité de freinage étant moins rapide que celle d'une voiture.

Par ailleurs, rappelons qu'il est strictement interdit de circuler ou de stationner sur la voie tram pour des raisons de sécurité, y compris en dehors des horaires de circulation de celui-ci.

🔥 Un livret Sécuritétram est disponible à Annemasse Agglo.

Tram



4€30
pour se rendre
d'Annemasse à
Genève

25
minutes
de trajet

3,3 KM
de voie
à terme côté
français

Léman Express

22 min. de trajet entre
la gare d'Annemasse et
la gare Cornavin, avec
1 train toutes les
10 min. aux heures
de pointe, de 5h
à 00h30 en semaine, et
avec **1 train par heure**
les nuits de vendredi et
samedi.

Toutes les horaires
sur www.lemanexpress.ch



© Nicolas Rodet

+ 6 000 m²

d'espaces publics avec l'aménagement
de l'esplanade François Mitterrand devant la gare.



VOTRE QUESTION :

Les transports
en commun
sont fortement
développés, quelle
est désormais la
place de la voiture
en ville ?

f AGNÈS T.



LA RÉPONSE DE L'ÉLU :

Michel Boucher, 1^{er} adjoint,
chargée de l'Urbanisme
et grands projets

Oui l'effort pour la mise en place de transports en commun performants est considérable sur notre ville et notre agglomération. Une nouvelle offre pour se déplacer quotidiennement est en place. Nous attendons un fort report modal de la voiture vers les transports en commun, notamment dans les déplacements domicile/travail aux heures de pointe.

Concernant la place de la voiture en ville, une évolution est constatée dans les grandes villes et commence dans les villes moyennes comme la nôtre. Pour la première fois, dans la partie urbaine de l'agglomération, le nombre de voitures par foyer a cessé d'augmenter et est en légère baisse. Le tout voiture dans les villes est terminé. Pour des raisons écologiques et pour des raisons de cadre de vie, la voiture doit retrouver une juste place, permettant notamment un centre ville piétonnier et apaisé.

C'est ce chemin que nous prenons, il est nécessaire. Les déplacements seul dans sa voiture, avec une population qui augmente, mènent à une impasse pour la qualité de l'air et à une sclérose des déplacements. Tout doit être mis en œuvre pour une nouvelle mobilité : transports en commun performants, modes actifs développés, covoiturage, autopartage...

Posez-nous vos questions

rencontre courrier mail facebook

Grande collecte d'archives autour des Guerres mondiales



Le samedi 22 février, participez à l'appel aux dons d'archives sur l'Histoire des Annemassiens et d'Annemasse durant la Première et la Seconde Guerre mondiale.

Particulièrement impactée pendant les deux guerres mondiales, Annemasse est une ville chargée d'histoire. Elle a accueilli plus de 118 000 réfugiés français des départements du Nord entre 1914 et 1917, une action pour laquelle la Ville a reçu la médaille de la Reconnaissance française en 1921. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Annemasse a été, successivement, un lieu d'emprisonnement de 689 personnes à la Prison du Pax, mais aussi de sauvetage par le passage de milliers de familles et d'enfants juifs grâce à la proximité de la frontière suisse. Elle fut aussi un lieu de vie et de Résistance avec des personnes comme Ernest Balthazar, Jean Deffaugt et bien d'autres.

Conserver et valoriser cette mémoire est la volonté de la Ville. Après l'acquisition en

2018 de la Prison du Pax, lieu hautement symbolique, Annemasse souhaite mettre en valeur les autres mémoires de son territoire (vie des quartiers, les migrations dans le temps, le décolletage, le train, etc.). La réalisation d'une Maison des Mémoires sur ce site constitue un projet fort en tant que vecteur d'éducation à la citoyenneté et outil de valorisation mémorielle.

COLLECTONS VOTRE HISTOIRE

La Ville a besoin de vous et de votre histoire pour faire vivre cette Maison des Mémoires ! Des journées de collectes d'archives vont être organisées. La première aura lieu le samedi 22 février de 9h à 12h et de 14h à 17h en salle du conseil municipal et portera sur la Première et la Seconde Guerre mondiale. En apportant tout document ou objet ainsi que les témoignages d'itinéraires ou de parcours familiaux, vous enrichirez nos connaissances de la Ville et de ses habitants ! Une partie des dons sera présentée à l'Hôtel de Ville pendant le mois de mai.

2000
ans
d'histoire

94 dons
d'archives
depuis
1994

47
mètres
linéaires de
dons privés
conservés



*Prison du Pax
à la fin la guerre.*

1^{er} frigo solidaire de Haute-Savoie !

Situé devant le restaurant le Papadum, en partenariat avec les Scouts et Guides de France d'Annemasse et l'aide de la Ville, ce frigo en libre service est mis à la disposition des plus démunis. Chacun peut déposer ou prendre des denrées alimentaires avec une date limite de consommation non dépassée. Une belle façon de lutter contre le gaspillage alimentaire en favorisant un monde plus éco-responsable.

📍 Restaurant le Papadum, 2 rue d'Etrembières.



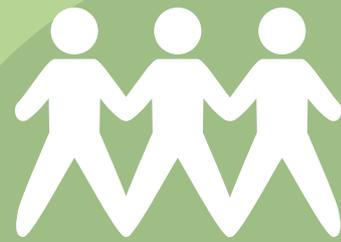
NEJMA ETOILE SOLIDAIRE

Acteur social et de solidarité, l'association Nejma Etoile Solidaire a pour vocation de soutenir et accompagner des personnes en situation de difficultés. Des repas partagés sont organisés tout au long de l'année pour rompre l'isolement social, favorisant ainsi les rencontres, la solidarité et le bien vivre ensemble.

📍 Facebook: Association Nejma Etoile Solidaire, nejma.etoile.solidaire@gmail.com

La Ville récompensée pour le JIM

Annemasse a reçu le 1^{er} prix des Trophées de la presse municipale et intercommunale haut-savoyarde dans la catégorie des communes de plus de 5 000 habitants. Cette 4^e édition, organisée par l'Association des Maires de Haute-Savoie, valorise et récompense les meilleurs journaux municipaux.



VOTRE QUESTION :

Que faire pour aider les personnes et familles dans la rue ?

@ ROGER L.



LA RÉPONSE DE L'ÉLUE :

Madeleine Fournier, Adjointe en charge des affaires sociales.

Notre ville frontalière attire de nombreuses personnes qui espèrent y trouver une vie meilleure. Des familles ou personnes seules, se retrouvent à la rue, dans des conditions de vie intolérables.

De nombreux dispositifs d'aide et d'accompagnement ont été déployés sur notre agglomération, dont l'abri grand froid ouvert jusqu'à fin mars. Des associations s'engagent dans l'accueil, l'aide alimentaire, les maraudes...

S'il s'agit de trouver un abri pour la nuit, le 115, plateforme d'orientation pour l'hébergement d'urgence, est joignable tous les jours avant 10h, ou le soir entre 18h et 19h.

L'accompagnement social est essentiel pour que chacun puisse accéder à ses droits, avoir un toit, un travail. Toutes les personnes n'ont pas vocation à être accompagnées par les mêmes structures. Aussi, je conseille de les adresser au CCAS où elles trouveront écoute et orientation.

Enfin, concernant la mendicité, celle des enfants ne peut être tolérée, elle constitue une mise en danger et une exploitation par le travail. Si vous en êtes témoin, appeler la police.

Plus que de donner une pièce, j'encourage à soutenir ou rejoindre les associations actives auprès des personnes à la rue. Là aussi, le CCAS peut donner des informations.

Pour contacter le CCAS, ccas@annemasse.fr / 04 50 95 07 00 poste 1520

Posez-nous vos questions

🗨 rencontre ✉ courrier @ mail 📘 facebook



© FD



TOWARD A FULLY AUTOMATED APPEARANCE - THE YEAR OF THE SNITCH*

Une exposition personnelle de Chloé Delarue

Les sculptures, les installations et les films de Chloé Delarue déploient un univers plastique dense et matériel qui découle d'une analyse des régimes de pouvoir, des modes d'être et de perception qu'accomplissent la dématérialisation des activités humaines et l'autonomisation des intelligences artificielles. Ils produisent une atmosphère confuse, habitée par une activité à la fois mécanique et organique, laissant apparaître des traces de notre présent sous la forme d'empreintes de technologies de pratiques obsolètes.

VERNISSAGE | SAMEDI 8 FÉVRIER | 18h | Ouvert au public

EXPOSITION | DU 8 FÉVRIER AU 9 MAI | du mardi au samedi de 14h à 18h30 |
Entrée libre | 04 50 38 84 61 | Villa du Parc, centre d'art contemporain |
www.villaduparc.org

*Vers une apparence entièrement automatisée - L'année du cafetier



CÉRÉMONIES DE REMISE DES RÉCOMPENSES

Chaque année, le Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports de la Ville organise les cérémonies de remise des récompenses pour les sportifs les plus méritants.

MERCREDI 22 JANVIER | dès 17h30 pour les jeunes sportifs (- de 16 ans)

VENDREDI 24 JANVIER | dès 18h30 pour les sportifs adultes

Complexe Martin Luther King | www.oms-annemasse.fr



LA NUIT, CHUT... ON LIT !

La Nuit de la Lecture revient le samedi 18 janvier pour le plaisir des noctambules en pyjama, avec doudou, pantoufles ou oreiller ! Au crépuscule, les bibliothécaires enfilent bonnets et chemises de nuit pour raconter leurs plus belles histoires... il est l'heure du conte pour les plus de 3 ans ! La veillée participative des plus grands commencera à 19h30 pour construire ensemble, petit à petit, une histoire à multiples voix. Elle sera suivi d'un buffet canadien.

SAMEDI 18 JANVIER | à la tombée de la nuit | Bibliothèque Pierre Goy |
04 50 95 89 09



JAZZ ROCK : THE VERY BIG EXPERIMENTAL TOUBIFRI ORCHESTRA

Dix-huit musiciens pour un corps collectif puissant, beau et sauvage. Ils vont chacun mettre leurs couleurs, leurs accents, leurs folies et leurs sueurs pour vous remplir les oreilles. La musique ? Elle sera sans doute forte et puissante, grave et douce, spectaculaire et acrobatique, rock et jazz. La règle absolue étant de porter la musique à ses extrêmes limites.

VENDREDI 24 JANVIER | 20h30 | Château Rouge
www.chateau-rouge.net



© Paul Bourdrel

Et aussi : **IL ÉTAIT TEMPS ! : exposition-jeux | jusqu'au 25 avril | Tout public | MJC, site Centre |**
mediation.culture@mjc-annemasse.fr **HISTOIRE DE LA VIOLENCE : théâtre | Mercredi 15 janvier | 20h30 | Jeudi 16 janvier | 19h30 |**

dès 15 ans | Château Rouge | www.chateau-rouge.net **FICELLE : marionnettes | Mercredi 15 janvier | 14h30 | Samedi 18 janvier | 15h30 |
dès 3 ans | Château Rouge | www.chateau-rouge.net **LE GROENLAND, ULTIMES BANQUISES : ciné-conférence | Vendredi 17 janvier | 14h30 |
Auditorium | 9 € | www.connaissancedumonde.com **VŒUX DE LA VILLE | Samedi 18 janvier | de 17h30 à 20h30 | Place de l'Hôtel de Ville,
déplacé au complexe Martin Luther King en cas de mauvais temps **L'ENVERS DES PENTES : exposition des œuvres de l'association
+ performance de Chloé Serres | Samedi 18 janvier | 17h | Entrée libre | 04 50 38 84 61 | Villa du Parc | www.villaduparc.org********

« C'EST PAS SÉRIEUX ?! »



Il était une fois une équipe de bibliothécaires qui aimait partager dans la bonne humeur...

Aucune morosité en vue le samedi 15 février pour la prochaine journée festive de la Bibliothèque Pierre Goy, qui a choisi un thème décalé et fédérateur : l'humour.

Pour une bonne dose de rigolade, nous avons besoin de vous et de vos histoires drôles, que nous collecterons entre le 13 janvier et le 8 février. Les blagues sont encore plus drôles quand elles sont partagées.

Au programme ce jour-là, « *Rira bien qui rira le dernier !* » pour les tout-petits jusqu'à 4 ans, avec des histoires et comptines rigolotes à 9h15. Des ateliers passants de création de masques entre 10h15 et 11h30 pour les plus de 5 ans, de jeux numériques à partir de 6 ans ou de selfies rigolos pour tous de 15h à 17h, un apéro quizz en fin de matinée et la caricaturiste Carmine qui vous « *croquera* » sur demande.

L'intégralité du programme est à retrouver sur place et sur www.bibliotheques-intermede.fr. Nous vous préparons bien entendu quelques surprises, mais... chut ! Et pour le spectacle du soir, vous n'avez qu'à venir voir !



« *L'humour est une forme d'intelligence, mais qui ne se pratique pas avec tout le monde* » (Pierre Desproges). Rit-on tous de la même chose ? Peut-on rire de tout ? En tout cas, le sourire sera obligatoire, échauffez vos zygomatiques !

SAMEDI 15 FÉVRIER

Bibliothèque Pierre Goy
| 04 50 95 89 09 |

Carte unique et gratuite dans toutes les bibliothèques de l'agglomération |
Lundi : 14h-18h
Mardi : 14h-18h
Mercredi : 10h-12h et 14h-18h

Judi : Fermée
Vendredi : 10h-18h
Samedi : 10h-18h

www.bibliotheques-intermede.fr/mes-bibliotheques/annemasse-pierre-goy
www.facebook.com/bibliothequesintermede



CINÉ-CONFÉRENCE : ÉQUATEUR, AU PAYS DES GÉANTS ENDORMIS

Ce film part à la rencontre d'un peuple métissé, comptant plus d'une vingtaine de groupes ethniques différents. En dépit d'un exode rural, bon nombre de paysans se battent pour rester et vivre de leur terre, en développant des alternatives économiques et en défendant le principe du « Bien Vivre ». Un concept amérindien qui rejette le consumérisme, promeut l'harmonie entre l'Homme et la Nature, le respect et la sauvegarde des identités culturelles.

VENDREDI 7 FÉVRIER

14h30 | Auditorium | 9€ |

www.connaissancedumonde.com



Retrouvez l'agenda des événements sur l'application mobile *Clic Annemasse*



CONFÉRENCE : LE SOUFFLE DES LACS, UNE MENACE CLIMATIQUE ?

Les mesures montrent que, comme l'animal, la plupart des lacs aspirent de l'oxygène et soufflent du gaz carbonique.

M. Dambrine directeur de recherche INRA (Institut national de la recherche agronomique) parlera de ce souffle des lacs qui est fortement influencé par son environnement terrestre.

MARDI 11 FÉVRIER | 18h30 |

Gratuit | Annemasse Agglo |

www.univ-smb.fr/amphis

 **LOBBY : hip-hop** | Mardi 21 janvier | 19h30 | Mercredi 22 janvier | 20h30 | dès 8 ans | Château Rouge | www.chateau-rouge.net

 **ROCÍO MÁRQUEZ + JUAN ANTONIO SUAREZ : flamenco** | Mercredi 22 janvier | 19h30 | Auditorium | www.chateau-rouge.net

 **FLÈCHE LOVE + LAS AVES : concert** | Samedi 25 janvier | 20h30 | Château Rouge | www.chateau-rouge.net  **BLANCHE-NEIGE, HISTOIRE**

D'UN PRINCE : théâtre | Jeudi 30 janvier | 19h30 | Vendredi 31 janvier | 20h30 | dès 11 ans | Château Rouge | www.chateau-rouge.net

 **BEAR'S TOWERS : concert** | Samedi 1^{er} février | 20h30 | Château Rouge | www.chateau-rouge.net  **J'AI TROP PEUR : théâtre** |

Mercredi 5 février | 19h30 | dès 7 ans | Château Rouge | www.chateau-rouge.net  **LEMANIC MODERN ENSEMBLE : concert** | Mercredi 5

février | 20h | Auditorium | 04 50 84 23 20  **JEUDI DES RETRAITÉS** | Jeudi 6 février | Jeudi 5 mars | 14h30 | Bibliothèque Pierre Goy |



FORUM DES FORMATIONS SUPÉRIEURES

Plus de 60 établissements français et suisses seront présents pour répondre à la question : comment se former dans le genevois français ? Les lycéens pourront également participer à des conférences tout au long de la journée. À ne pas manquer : l'atelier « *apprendre à se valoriser* » pour se démarquer lors des entretiens avec les écoles !

JEUDI 13 FÉVRIER | de 9h à 15h30 | Gratuit | Complexe Martin Luther King | www.genevoisfrancais.org/formation



BAL FOLK DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Cette année, le Bal Folk du Conservatoire recevra un duo, Milleret et Brotto, et la traditionnelle bande de cornemuses, GonFLéablock.

SAMEDI 15 FÉVRIER | 20h | 10 € l'entrée, gratuit pour les élèves du Conservatoire | Auditorium | 04 50 84 23 20



DANSE : DANS LE DÉTAIL

Sept suspects, sept reconstitutions dansées, un coupable. Le seul qui refait toujours la même chose, de façon obsessionnelle. Vous serez l'enquêteur d'un soir. À vous d'entrer dans le détail de la partition chorégraphique pour éviter les fausses pistes. Saurez-vous démasquer le coupable ?

MARDI 18 FÉVRIER | 19h30 | dès 12 ans | Château Rouge | www.chateau-rouge.net



© Alicia Monet



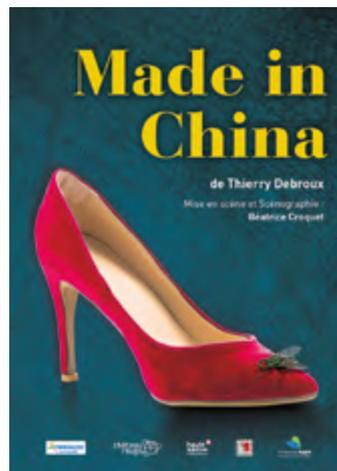
FORUM DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Ce forum, organisé par les points Info Jeunesse d'Annemasse, Gaillard et Ville-la-Grand, ainsi que par la mission locale, a pour but d'aider les jeunes à organiser leur départ à l'étranger. Que ce soit pour faire des études ou des stages, organiser un séjour linguistique, devenir bénévole ou volontaire à l'étranger, des ateliers et tables rondes les attendent !

JEUDI 20 FÉVRIER | de 9h15 à 16h00 | Salle Le Savoy, 26 rue Leary à Ville-la-Grand | info.jeune@annemasse.fr



Retrouvez l'agenda des événements en ligne : www.annemasse.fr



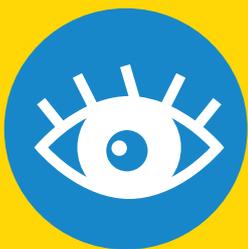
THÉÂTRE DU TORRENT : "MADE IN CHINA"

À la suite du rachat de leur entreprise par un grand groupe chinois, trois cadres français sont coachés pour s'adapter à un environnement nouveau. Seul, l'un des trois sera l'heureux élu ! Rivalités, jalousies, paranoïa se développent rapidement. Sous l'alternance des rires et de l'émotion, les dérives du « *coaching* », la perversité des relations de pouvoir, la confrontation entre la Chine et l'Occident... sont autant de thèmes d'une brûlante actualité, qui seront abordés avec humour et cruauté à travers cette « *héroïque comédie* » !

DU 12 AU 22 MARS | Théâtre Michel Servet | Dates, horaires et réservations au 04 50 43 58 50 ou sur www.theatre-du-torrent.fr

Et aussi :

 **PORTES OUVERTES DE L'UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC** | Samedi 8 février | de 9h à 15h | 3 campus : Annecy, Bourget-du-Lac, Chambéry | www.univ-smb.fr
 **DEBOUT DANS LES CORDAGES : concert littéraire** | Samedi 8 février | 20h30 | Château Rouge | www.chateau-rouge.net
 **SQUASH : théâtre** | Mardi 11 février | 19h30 | Mercredi 12 février | 20h30 | dès 12 ans | Château Rouge | www.chateau-rouge.net
 **JE SUIS LA BÊTE : récit musical** | Jeudi 13 février | 19h30 | dès 12 ans | Château Rouge | www.chateau-rouge.net
 **CAFÉ CURIEUX** | Samedi 15 février | 9h | Entrée libre | Bibliothèque Pierre Goy | 04 50 95 89 09
 **INTERZONE : musique franco-syrienne** | Mercredi 19 février | 19h30 | Auditorium | www.chateau-rouge.net
 **À VUE : magie** | Vendredi 21 février | 20h30 | Samedi 22 février | 19h30 | dès 10 ans | Château Rouge | www.chateau-rouge.net



Du 22 février au 6 mars, CinéMôm' est de retour !



CINÉMÔM'

Festival cinéma
jeune public
MJC Annemasse
Date : du 22 février
au 6 mars
Lieu : Ciné Actuel
MJC site Centre

SAMEDI 22/2 À 14H :

Inauguration du festival
avec la projection de la
sélection kids du jury
du festival international
du film d'animation
d'Annecy (gratuit, sans
réservation). Dès 6 ans

VENREDI 28/2 À 18H :

Projection de la
sélection enfants du
festival Black Movie.
Dès 6 ans.

SAMEDI 29/2 À 16H :

Analyse du film
« Le cameraman » par
Abderrahmane Bekeikh.
Dès 6 ans.

MARDI 3/3 À 14H :

Ciné-goûter-expo :
« M. Peabody et
Sherman, les voyages
dans le temps ».
Dès 6 ans.

VENREDI 6/3 À 19H :

Carte blanche aux ados
(11/17 ans).

 mjc-annemasse.fr/

Après le succès de FestiMôm' en octobre, le deuxième rendez-vous des petits annemassiens et de leur famille approche. On ne naît pas spectateur, on le devient !

La MJC Annemasse vous offre la chance de profiter de programmations variées de films et d'ateliers dès le plus jeune âge, à des tarifs accessibles au plus grand nombre. Dédiée au cinéma, cette 4^e édition de CinéMôm' donnera d'excellentes occasions d'enfiler doudounes et bonnets pour venir se réchauffer avec d'autres familles et partager de nouvelles émotions.

Un choix de films multigénérationnels, des têtes d'affiche (La Reine des Neiges, Abominable, Les Incognitos), aux moins médiatiques (Shaun le Mouton, La ferme contre-attaque, Pat et Mat en hiver), des films pour les tout-petits (Zébulon le dragon, L'odyssée de Choum), aux familiaux, sans oublier une soirée spéciale ados et bien d'autres surprises...

Ce n'est pas tout ! Ce festival propose aux

spectateurs de participer à des ateliers autour du cinéma, organisés avec l'aide des malles et supports pédagogiques de l'AGRIRA (Association des Cinémas de Recherches Indépendants de la Région Alpine). Vous pourrez ainsi apprendre à regarder et lire les images au travers d'une analyse de film participative, dans l'univers de Buster Keaton ; partager un moment convivial sur le thème du temps avec un ciné-goûter-expo : projection de « M. Peabody et Sherman, les voyages dans le temps » ; ou encore assister à une visite guidée de l'exposition de l'A-musée par la médiatrice culturelle, Léa Petracci.

Venez nombreux, en famille, entre amis, d'Annemasse ou des environs, vivre et partager vos impressions et émotions pendant ce festival !





Le cinéma et Noémie, une histoire qui se termine toujours bien.

Promouvoir l'art cinématographique chez les jeunes et les moins jeunes est un défi de taille auquel s'adonne Noémie avec passion, 27 ans, présidente de l'association Out, la culture dehors.

Après une enfance passée dans le quartier du Livron avec ses deux sœurs, Noémie pousse très jeune les portes des cinémas d'art et d'essai. C'est une Licence en art du spectacle et un Master en exploitation cinématographique qui lui ont permis de créer son association et de décrocher un poste de directrice pour la salle de cinéma Le rouge & noir à Saint-Julien-en-Genevois.

Être actrice de sa ville et contribuer à son essor par la culture, Noémie gardait cette idée au chaud pendant ses études. « *On est toujours attachée à sa ville natale, et on la remercie de tout ce qu'elle a pu nous apporter. On souhaite du coup lui rendre la pareille à son tour, à sa juste valeur* ». C'est une rencontre en 2018 avec la coordinatrice de l'EVS (Espace de Vie Sociale) à la Maison Nelson Mandela, qui offre à Noémie l'occasion de parler de son association et de proposer d'organiser des séances de ciné débat pour tout public dans ses locaux. Pour

chaque séance, un débat est proposé par l'EVS (habituellement pendant les vacances scolaires) ; la coordinatrice et Noémie travaillent main dans la main pour proposer un film qui réponde à la thématique du moment. Ainsi, c'est à Noémie de chercher des distributeurs et préparer son animation. « *Ce n'est pas parce que l'on n'a pas de culture cinématographique que l'on n'a rien à dire* ». Lors des séances, Noémie interagit avec son public et propose de partager les ressentis. Après ça, c'est un débat qui s'ouvre par exemple autour de la psychologie des personnages. C'est aussi l'occasion pour le public de découvrir des anecdotes autour du film, que seule Noémie détient !



SÉANCES CINÉ DÉBAT

Retrouvez l'actualité des séances de ciné débat à l'Espace de Vie Sociale à la Maison Nelson Mandela. Et si vous aussi, vous souhaitez devenir médiateurs bénévoles, contactez l'association | asso.out@gmail.com